

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CULTURE

Auch, le 4 septembre 2025

Journées européennes du Patrimoine 2025

La 42^e édition des journées européennes du patrimoine (JEP) aura lieu les 19, 20 et 21 septembre prochains.

Rendez-vous annuel incontournable, cet événement, organisé par le ministère de la Culture, propose aux 12 millions de visiteurs qui y participent chaque année de découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine français.

Le thème retenu pour cette nouvelle édition « Patrimoine architectural ».

Dans le Gers, près de 200 lieux sont cette année ouverts au public. Pour les découvrir, consultez le programme de ces journées sur le site : <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme>

C'est désormais une tradition, à l'occasion des JEP, la préfecture et la sous-préfecture de Mirande ouvrent exceptionnellement leurs portes le vendredi 19, samedi 20 et le dimanche 21 septembre.

● Programme et horaires de visites de la préfecture du Gers à Auch

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre

- Exposition sur les gersoises et gersois reconnus Justes parmi les Nations
- Visite gratuite et accompagnée de l'hôtel préfectoral et du jardin à la française.

- Départ des visites (durée 45 minutes)
 - le vendredi : 14h00 et 15h00
 - le samedi et le dimanche : 14h00, 15h00 et 16h00
- Réservation obligatoire en ligne sur <https://my.weezevent.com/journees-europeennes-du-patrimoine-visite-de-la-prefecture-du-gers> ou par téléphone au 05 62 61 43 66, avant le mercredi 17 septembre.

● Programme et horaires de visites de la sous-préfecture de Mirande

Samedi 20 septembre

Présentation de la sous-préfecture de Mirande, de son histoire et de son jardin par M. Michel THARAN, présentation du rôle de sous-préfet et visite de son bureau par M. Raphaël FARGES, sous-préfet de Mirande.

- Départ des visites (durée 1h15) : 9h00 et 10h30
- Réservation obligatoire auprès de la sous-préfecture de Mirande au 05 62 61 45 26 ou par mail sp-mirande@gers.gouv.fr, jusqu'au vendredi 19 septembre 15h.

Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

Comment participer aux visites de la préfecture et des sous-préfectures ?

Pour participer à ces visites l'inscription est obligatoire, car les places sont limitées.

En raison du plan Vigipirate, des contrôles seront effectués à l'entrée de la préfecture et des sous-préfectures :

- une pièce d'identité sera exigée à l'entrée des bâtiments
- interdiction d'introduire des sacs volumineux, sacs à dos ou bagages

Pour les autres lieux ouverts au public à l'occasion des JEP 2025, il vous est conseillé de prendre contact auprès du responsable du site pour connaître les conditions d'accès et de contrôle.

Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

Tél. 05.62.61.43.67
Portable. 06.07.18.25.31
Mél. pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

